

Communiqué aux adhérents 17 juin 2014

Le Conseil national élargi du SYNDEAC s'est réuni le 16 juin. A partir d'un état des lieux de la situation dans les régions, les débats ont été entièrement consacrés aux mobilisations. Le principe d'une caisse de solidarité interne a été acté dont le périmètre et les modalités sont en cours de définition. **Un conseil national extraordinaire est convoqué pour le lundi 23 juin prochain** afin de prendre position sur l'ensemble des propositions de la mission Gille.

Les élus du Conseil National ont ensuite rejoint le rassemblement parisien place du Palais-Royal, puis participé à la manifestation très suivie jusqu'à Matignon.

Dans le cadre du Conseil national des professions du spectacle, la présidente Madeleine Louarn a solennellement interpellé la ministre et à travers elle le gouvernement sur les conséquences d'un agrément du texte de l'accord Unedic signé le 22 mars, insistant par ailleurs sur le caractère provocateur des baisses de financement de la culture comme des effets inquiétants d'une réforme territoriale menée dans l'urgence et sans concertation.

Au même moment, le gouvernement annonçait officiellement sa volonté d'agréer le texte au nom du respect du dialogue social paritaire, tout en proposant dans le cadre de la mission Gille des solutions permettant de rééquilibrer les effets reconnus néfastes de l'accord, ou des propositions méthodologiques des futures négociations des annexes 8 et 10. C'est ce qui a été confirmé à la délégation reçue à Matignon à l'issue de la manifestation. A cette occasion, le SYNDEAC, la CGT et la CIP n'ont pu que constater que ni les signataires de l'accord ni le gouvernement ne souhaitaient se donner les moyens d'éviter une crise majeure.

Nous appelons l'ensemble de nos adhérents à poursuivre leurs actions au sein du mouvement de défense des intermittents, et à œuvrer à son explication auprès des publics, des élus et des citoyens.

Les formes de lutte sont différentes, et choisies localement dans la responsabilité et le dialogue. Notre diversité syndicale et notre lien permanent avec les autres organisations engagées doivent être plus que jamais notre force pour affronter cette période difficile.

Les élus du CN, les délégués régionaux et l'équipe permanente sont à votre disposition pour vous accompagner.

Madeleine Louarn,
Présidente